



**Destinataire :
F2RSM**

EPSM Lille-Métropole
BP 10, rue du Général Leclerc
59487 Armentières Cedex

Direction Générale
Email : direction@epsm-lm.fr
Tél. 03 20 10 20 21 **Fax :** 03 20 35 79 85

le 13 septembre 2017

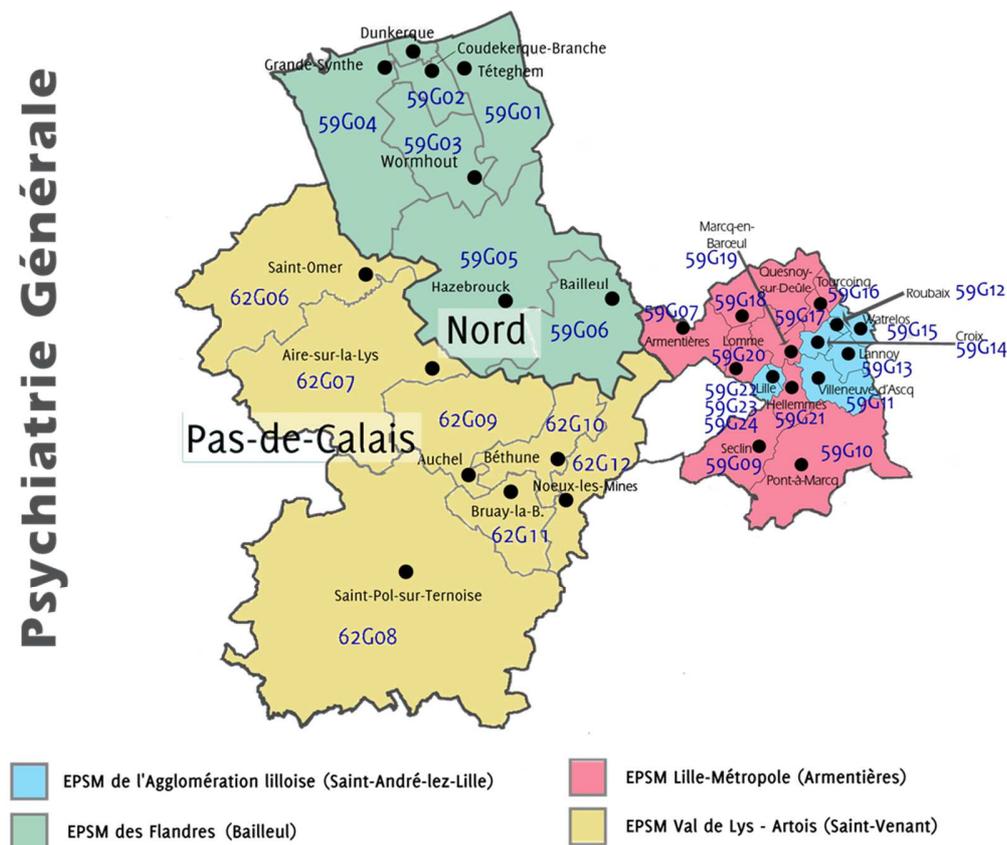
Le Groupement Hospitalier de Territoire de Psychiatrie Nord – Pas-de-Calais

Les Etablissements Publics de Santé Mentale de **Lille-Métropole (établissement support du GHT)**, **des Flandres**, de **Val de Lys-Artois** et de **l'Agglomération Lilloise**, porteurs de la discipline psychiatrique et promoteurs de la santé mentale sur une grande partie du territoire Nord – Pas-de-Calais, disposent depuis le 12 septembre 2017 d'une convention constitutive.

Cette convention constitutive émane d'une volonté commune de rapprochement des 4 établissements mono disciplinaires afin :

- ▶ d'assurer la parfaite couverture en psychiatrie et en santé mentale d'une population de plus d'un million d'habitants, en permettant aux patients du territoire un égal accès à des soins sécurisés et de qualité,
- ▶ d'améliorer la lisibilité de l'organisation de la psychiatrie publique grâce à une stratégie de prise en charge commune et graduée, sur la base d'une offre de proximité, structurée à partir du secteur,
- ▶ d'harmoniser les pratiques en prenant en considération toutes les évolutions de la psychiatrie et de la santé mentale,
- ▶ de favoriser le partage d'expérience pour une amélioration continue de la qualité et de l'offre de soins,
- ▶ de permettre une meilleure coopération des établissements dans le cadre du projet médical partagé.

Psychiatrie Générale



Les prochaines étapes, permettant de structurer de manière opérationnelle le Groupement Hospitalier de Territoire, sont :

- 1. La mise en place des instances du GHT**
 - ▶ Le comité stratégique
 - ▶ Le Collège médical du groupement
 - ▶ L'instance commune des usagers
 - ▶ La Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques
 - ▶ Le comité territorial des élus locaux
 - ▶ La conférence territoriale de dialogue social
- 2. L'élaboration de la convention d'association avec le CHRU de Lille**
- 3. La formalisation du Projet Médical Partagé, clé de voute du groupement** (20 novembre 2017)
- 4. La mutualisation de fonctions supports avec**
 - ▶ La structuration de la fonction achats
 - ▶ Le schéma directeur du système d'informationPour le 1^{er} janvier 2018

L'EPSM Lille-Métropole, établissement support du GHT, se félicite de la validation de la convention constitutive du GHT qui va permettre d'insuffler une nouvelle dynamique au groupement dans l'intérêt des usagers du territoire.